

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **73 (2001)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L

a réalisation du Désert est une parfaite illustration des enjeux qui se posent à l'Association suisse pour l'habitat et, partant, à son organe, la revue *Habitation*. Dans un quartier largement urbanisé de Lausanne avec plein de logements, coopératifs ou non, mais tous assez triviaux, restait une maison de maître et son rural, ensemble de grande qualité et chargé d'histoire. Les premiers projets d'immeubles prévus dans la périphérie immédiate du vénérable ensemble, de la même veine que ce qui avait été réalisé jusqu'alors, n'obtenaient pas l'agrément qualitatif pour le permis de construire, bien qu'ils fussent légalement conformes. Les pouvoirs publics ont en conséquence imposé une procédure de commande d'avant-projets, dont est issue la réalisation de Boschetti-Kolecek (cf. p. 9-11).

Ce beau projet réinterprète la cour de ferme comme espace semi-privé et abrité, esplanade de jeux en marge de la circulation automobile. Celle-ci reste cantonnée au socle des immeubles au niveau de la rue.

L'esplanade permet même aux rez-de-chaussée de doter les logements de terrasses privatives, mais avec une vigilance par les usagers de l'esplanade que n'auraient pas des terrasses ouvrant sur de quelconques espaces résiduels entre immeubles. Dans les appartements, la typologie est claire et les espaces généreux, notamment les loggias. Au socle du sous-sol, répond avec justesse un traitement en attique du dernier niveau. Seule restriction: la résolution que je trouve un peu littérale de l'articulation.

Pourquoi cette opération est-elle une parfaite illustration?

On peut d'abord relever que cette réalisation est de loin la plus intéressante d'un quartier où a été érigé un grand nombre de logements coopératifs, mais banals. Cela ne veut bien sûr pas dire qu'une grande société d'assurances, qui n'a rien de philanthropique, ait une plus grande préoccupation de qualité du logement que l'ASH. Cette société d'assurances y a été en quelque sorte contrainte par les pouvoirs publics à cause du caractère prestigieux du lieu. Ce qui est intéressant, c'est qu'elle a été ouverte à jouer le jeu de la qualité. Même dans la réalisation où, plutôt que de se reposer piétinement sur l'exécution en entreprise générale comme le fait la plupart des maîtres d'ouvrage du logement collectif, y compris les sociétés coopératives d'habitation, elle a privilégié la qualité. En confiant la réalisation aux architectes et à des entreprises adjudicatrices par lot, elle a de plus fait une légère économie.

Le mouvement coopératif doit être un militantisme de la qualité du logement, disposant d'une revue soutenue pour diffuser ses idées.

Si dans l'ASH, il n'y a plus de préoccupation de qualité, ou si elle est réduite strictement à l'équilibre obsessionnel de comptes, on peut dire qu'elle a quitté le débat d'idées et qu'elle s'est en quelque sorte fonctionnarisée. Et si elle n'a plus d'idées, elle n'a plus non plus besoin d'une revue dont la mission originelle est la diffusion d'idées et le débat architectural sur la qualité du logement. Ceux qui pensent que la revue *Habitation* doit se limiter à quelques informations statutaires aux membres, agrémentées d'un horoscope, de mots-croisés et des potins des buanderies, ont déjà choisi d'anéantir l'ASH.

François-Joseph Z'Graggen

4

Cadre de vie
Panneaux publicitaires

Olga Wagnières

9

Architecture
Le quartier du Désert

Fonso Boschetti

12

Dossier:
Le séjour

Viens chez moi
je te montrerai mon salon

Marie-Christine Petit-Pierre

Aspects normatifs dans
l'habitation collective

Roland Willomet

Home 01

Robert Curtat

18

Design

Meuble 21

Roland Willomet

20

Chroniques

Les intérieurs d'*Habitation*

Anita Frei

22

Logement social

Prélaz 3

Robert Curtat

24

Zig-Zag musées

Musée romain à Lausanne

Marie-Christine Petit-Pierre

26

ASH

7ème journée du logement

Martin Walther

28

Energie

Energie suisse

Roland Willomet

En couverture:

*Le séjour et la chaise longue étudiée
avec Charlotte Perriand*

HABITATION
T I O N

revue bimestrielle romande

ISSN 0017-6419

Edition, administration et publicité
Société de communication de l'habitat social
C.P. 537 - 37, Grand-Rue, CH-1260 Nyon
tel. (021) 316 73 15 ou (022) 361 361 0
fax (021) 316 73 47 ou (022) 361 361 7

Secrétariat de rédaction
Martine Stadelmann Beuret

Rédacteur en chef
François-Joseph Z'Graggen, arch. EPFL-SIA

Rédaction
Journalistes RP
R. Curtat, M.-Ch. Petit-Pierre, F. Girardin
Architectes
A. Frei, B. Marchand, N. Pham, R. Willomet,

O. Wagnières, M. Walther, M. Weil, F. Wenger
Sociologues
A. Compagnon, V. Kaufmann

Diffusion
La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'ASH - Section romande l'Association suisse pour l'habitat

Abonnement (CCP 12-14785-9)
Suisse: Fr.70.- par an (étudiants: Fr.45.- par an)
Etranger: Fr.90.- par an
Prix du présent numéro: Frs.14.-

Préresse et impression
Imprimerie Corbaz, Montreux